

Atelier constituant : l'organisation des pouvoirs

Cette grille de questions est destinée aux groupes de travail. Elle est indicative et vise à faciliter la mise en commun entre les différents groupes.

I. Quels sont les échelons de décision ? (~5 minutes)

Il s'agit de dire ici quels sont les différents niveaux de compétence qui se superposent.

Exemple : actuellement, on distingue la nation, les régions, les départements, les cantons, les communautés de communes, les communes, les arrondissements dans les grandes villes...

Vous pouvez reprendre tout cela tel que, ajouter ou supprimer des échelons.

II. Qui exerce le pouvoir dans chaque échelon ? (~10 minutes)

Définissez pour chaque échelon (ou au moins les échelons les plus importants) la forme des organes qui exerceront le pouvoir (exécutif et législatif au moins) et dressez une ébauche de leurs attributions (le choix est vaste, donnez les exemples qui vous semblent les plus parlants).

Exemple : actuellement on pourrait faire le tableau suivant :

Échelon	Organes de pouvoir et mode de désignation de leurs membres	Attributions
Nation	Président (1 personne élue par les citoyens tous les 5 ans), premier ministre (1 personne nommée par le président), gouvernement (une vingtaine de ministères choisis par le premier ministre), parlement (577 députés élus par les citoyens tous les 5 ans et 348 sénateurs élus par des élus locaux pour 6 ans)...	Déclare la guerre à un pays, signe des traités internationaux, fixe la politique monétaire, rédige les programmes scolaires, fixe le SMIG...
Région	Conseil régional (nombre de conseillers proportionnel à la population, ils sont élus pour 6 ans par les citoyens de la région)	Construire et gérer les lycées, organiser les TER, s'occuper de certains ports et aéroports...
Département	Conseil général (nombre de conseillers proportionnel à la population, élection par les citoyens du département pour 6 ans)	Aides sociales, gestion des collèges, gestion des routes départementales...
Commune	Conseil municipal (nombre de conseillers proportionnel à la population, élection par les citoyens de la commune pour 6 ans)	Est propriétaire du domaine public (écoles, routes, jardins...), fixe les impôts locaux, accorde des subventions, fixe des règles d'urbanisme, construit des ronds-points...
Quartier (pour les grandes villes)	Conseil de quartier (citoyens volontaires)	Aucun pouvoir décisionnel, fait seulement des propositions au conseil municipal.

III. Comment les pouvoirs sont-ils contrôlés ?

A. Dans quel sens le contrôle s'effectue-t-il ? (~5 minutes)

Il y a schématiquement trois principales manières de procéder :

- Un **contrôle par le haut** (*top-down*) : les organes nationaux contrôlent les organes locaux, ces derniers ayant le moins de marges de manœuvre. Le pouvoir « vient d'en haut ».
- Peu ou **pas de contrôle** : chaque organe dispose d'une forte autonomie dans son

domaine de compétence. En cas d'abus, on compte sur la bonne volonté de chacun.

- Un **contrôle par le bas** (*bottom-up*) : les organes locaux contrôlent les organes nationaux, ces derniers ayant le moins de marges de manœuvre. Le pouvoir « vient d'en bas ».

Exemple : *actuellement, on est plutôt dans un modèle top-down. Le conseil des ministres peut ainsi destituer un maire par décret, alors que les maires ne peuvent pas destituer un ministre. Les députés peuvent redéfinir le pouvoir des citoyens alors que les citoyens ne peuvent pas redéfinir le pouvoir des députés.*

B. Qui contrôle les pouvoirs et comment ? (~20 minutes)

Il faut ici expliquer **quel organe contrôle quel autre organe, et avec quels outils** : destitution prononcée par un organe supérieur ? Référendum destituant organisé à l'échelon inférieur ? Mandat impératif et reddition des comptes en fin de mandat ? Devant un tribunal composé comment ?

Exemple : *actuellement, le parlement contrôle les conseils municipaux en votant des lois qui définissent leur composition et leurs prérogatives.*

Exemples de réponses à cette grille

Voici à quoi pourraient ressembler vos réponses pour le cas d'une monarchie, d'une oligarchie et d'une démocratie. Il y a plein de façons d'organiser de tels régimes, il ne s'agit que d'exemples.

A. Une monarchie

1. **Quels sont les échelons de décision ?** *Les mêmes qu'actuellement, ou moins.*
2. **Qui exerce le pouvoir dans chaque échelon ?** *Le roi (issu de la famille royale), à vie, ainsi que les conseillers qu'il nomme.*
3. **Comment les pouvoirs sont-ils contrôlés ?** *Uniquement de haut en bas : le roi contrôle ses sujets et non l'inverse. Concrètement, le roi contrôle tout, il envoie au cachot tout récalcitrant.*

B. Une oligarchie

1. **Quels sont les échelons de décision ?** *Comme actuellement.*
2. **Qui exerce le pouvoir dans chaque échelon ?** *Comme actuellement.*
3. **Comment les pouvoirs sont-ils contrôlés ?** *Comme actuellement.*

C. Une démocratie

1. **Quels sont les échelons de décision ?** *Les mêmes qu'actuellement avec en plus des assemblées locales de citoyens dans chaque quartier (fonctionnement interne à définir).*
2. **Qui exerce le pouvoir dans chaque échelon ?** *Comme actuellement, mais au lieu d'élus, on met des gens tirés au sort parmi la population de la circonscription correspondante dont le mandat impératif dure 1 an (renouvellement complet ? Par tiers tous les 4 mois ?) et n'est pas renouvelable. Ou encore : les assemblées locales de citoyens imposent des programmes politiques à tous les niveaux supérieurs qui doivent être appliqués impérativement par leurs délégués, dont le mandat est impératif.*
3. **Comment les pouvoirs sont-ils contrôlés ?** *De bas en haut : les assemblées locales peuvent destituer les membres des assemblées départementales, régionales ou nationales en lançant des référendums révocatoires d'initiative citoyenne appelant toute la circonscription concernée à se prononcer sur la révocation. Ou encore : référendum abrogatoire, législatif ; reddition des comptes devant un jury tiré au sort...*